



L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars 2023 à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de Cercoux dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Cercoux, sous la présidence de Jeanne BLANC, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 24 mars 2023

Membres présents : Jeanne BLANC, Vincent BADIE, Angélique MOTUT, Philippe GLEMET, Françoise BLANC, Christian BERNARD, Michèle BARRAULT, Hervé DINDIN, William PIETTE

Membres excusés : Sophie HAYE-OLINET, Anaïs LEMIRE (pouvoir à Christian BERNARD)

Membres absent(e) : Stéphanie POIVERT

Secrétaire de séance : Angélique MOTUT

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance.
Mme Angélique MOTUT est élu(e) secrétaire de séance.

0. Approbation PV du dernier conseil municipal

- Le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 février 2023 est approuvé à l'unanimité

1. Vote du compte de gestion 2022

- Délibération n°20230328_01 examinée le 28 mars 2023 – Vote du compte de gestion 2022 :
Approuvée à l'unanimité

2. Vote du compte administratif 2022

Madame Le Maire ayant quitté la salle, le vote se tient sous la présidence de la doyenne du Conseil Municipal, Mme Françoise BLANC

- Délibération n°20230328_02 examinée le 28 mars 2023 – Vote du compte administratif 2022 :
Approuvée à 1 abstention et 8 voix « pour »

3. Affectation des résultats

- Délibération n°20230328_03 examinée le 28 mars 2023 – Affectation des résultats :
Approuvée à l'unanimité

4. Vote des taux d'imposition pour l'année 2023

- Délibération n°20230328_04 examinée le 28 mars 2023 – Vote des taux d'imposition pour l'année 2023 :
Approuvée à 1 abstention et 9 voix « pour »

5. Fixation des durées de l'amortissement des biens – plan comptable M57

- Délibération n°20230328_05 examinée le 28 mars 2023 – Fixation des durées de l'amortissement des biens – plan comptable M57 :
Approuvée à l'unanimité



6. Fongibilité des crédits

Madame le Maire rappelle le cadre de la M57 et plus particulièrement la délibération n°20220614_09 « Délégations au maire pour le budget M57 » examinée le 14 juin 2022 par le Conseil Municipal qui avait été adoptée à l'unanimité. Il n'est pas nécessaire de délibérer à nouveau sur ce point.

7. Indemnités des élus

- Délibération n°20230328_07 examinée le 28 mars 2023 – Indemnités des élus :
Approuvée à l'unanimité

8. Tarifs périscolaires, et extrascolaires, et des repas pour les services extérieurs

- Délibération n°20230328_08 examinée le 28 mars 2023 – Tarifs périscolaires, et extrascolaires, et des repas pour les services extérieurs :
Approuvée à l'unanimité

9. Vote du budget primitif 2023

- Délibération n°20230328_09 examinée le 28 mars 2023 – Vote du budget primitif 2023 :
Approuvée à l'unanimité

10. Demandes de subventions supplémentaires

- Délibération n°20230328_10 examinée le 28 mars 2023 – Demandes de subventions supplémentaires :
Rejetée à l'unanimité

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 25 avril 2023 à 19h00. La séance est levée à 21h45.



Jeanne BLANC
Le maire